

Fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et E.P.I

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès
BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Fourniture de vêtements de travail, de cuisine, les chaussures de sécurité et les équipements de protection individuelle (E.P.I.) pour les besoins du personnel de la Ville de Maromme au titre des années 2019, 2020 et 2021.

Mode de passation : Marché de fournitures et services

Procédure adaptée suivant article 27 du Décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

Accord cadre mono attributaire à bons de commande avec mini et maxi et à lots séparés suivants articles 12 et 78 du même Décret.

Mode de dévolution : Décomposition en 7 lots distincts énoncés dans le tableau ci-dessous :

LOTS	Minimum annuel H.T.	Maximum annuel H.T.
Lot n°1 : Vêtements haute visibilité	2 500,00 €	4 500,00 €
Lot n°2 : Vêtements de travail	1 600,00 €	2 800,00€
Lot n°3 : Vêtements de cuisine, entretien, crèches	5 500,00 €	8 000,00 €
Lot n°4 : Vêtements sportifs	900,00 €	1 500,00 €
Lot n° 5 : Chaussures de sécurité	1 500,00 €	2 500,00 €
Lot n° 6 : Bottes et chaussures alimentaires	2 000,00 €	3 200,00 €
Lot n° 7 : E.P.I.	1 500,00 €	2 500,00 €

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Variante : les variantes ne sont pas autorisées.

Les prix Les prix sont réputés fermes et définitifs pour la première année et révisibles les deux années suivantes, à la date anniversaire du présent marché suivant notification.

Révision des prix

Les prix peuvent varier entre 3% et 5% d'augmentation pendant toute la durée du marché en fonction du bordereau de prix figurant à l'acte d'engagement sans toutefois pouvoir excéder 2,5% par an après la première année par rapport aux prix révisés de la période précédente

Validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Modification de détail au dossier de consultation : La Ville de Maromme se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Date limite de remise des offres

➤ **Le 21 septembre 2018 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre pour : " *Fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et E.P.I*
LOT N° "

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Le 21 septembre 2018 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé :** <https://marchespublics.adm76.com> (La copie de sauvegarde est fortement conseillée)

OBTENTION ET REMISE DU D.C.E.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, téléchargeables gratuitement.

Pièces contractuelles :

- L'Acte d'Engagement complété, paraphé et signé.
- Le C.C.P., paraphé, signé.

Pièces obligatoires :

- DUME ou
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Un mémoire technique complet et détaillé (fiches techniques de chacun des articles rédigées en français, mode et procédure d'exécution de la prestation, moyens humains et matériels dédiés à la réalisation de la prestation, présentation de l'entreprise)
- Nuancier tissus et couleurs (sauf pour le lot n° 7)

Autres documents demandés :

- Un R.I.B ou R.I.P.
- Un dossier de références relatives à la capacité professionnelle :
Une liste de références des prestations, durée similaire, récente, chiffrée et datée des 3 dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées).

JUGEMENT DES OFFRES :

Principe de l'analyse :

Le jugement des offres se fera en deux phases suivant la méthode énoncée ci-dessous :

Première phase :

- Sélection de trois candidats maximum pour chacun des lots. Les trois candidats ayant obtenus les meilleurs résultats à l'analyse de la première phase seront retenus pour la 2^{ème} phase.

Deuxième phase :

- Les trois candidats sélectionnés devront remettre des échantillons dont la liste leur sera communiquée (suivant l'article 11 paragraphe "Echantillons" du présent CCP)
Ces échantillons seront analysés.

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat).

Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse ».

1^{ère} PHASE DE L'ANALYSE : SELECTION DE TROIS CANDIDATS

Sélection de trois candidats par lot sur les critères suivants :

LOT N° 1 : VETEMENTS HAUTE VISIBILITE

- ✓ Prix : 50 %
- ✓ Valeur technique : 40 %
 - Analyse de la Haute visibilité
 - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

LOTS N° 2, 3 et 4 : VETEMENTS DE TRAVAIL, DE CUISINE ET SPORTIFS

- ✓ Prix : 50 %
- ✓ Valeur technique : 40 %
 - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

LOTS N° 5 et 6 : CHAUSSURES DE SECURITES, BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES

- ✓ Prix : 50 %
- ✓ Valeur technique : 40 %
 - Analyse technique en relation avec la réglementation
 - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

LOT N° 7 : E.P.I.

- ✓ Prix : 50 %
- ✓ Valeur technique : 40 %
 - Analyse technique en relation avec la réglementation
 - Analyse de fiches techniques en relation avec le cahier des charges
- ✓ Délais de livraison et de réassort : 10 %

2^{ème} PHASE DE L'ANALYSE

(concerne uniquement les trois candidats sélectionnés par lot à l'issue de la 1^{ère} phase)

LOT N° 1 : VETEMENTS HAUTE VISIBILITE (Analyse des échantillons) :

- ✓ Conformité de la qualité des tissus par rapport aux critères de la première phase d'analyse : 50 %
- ✓ Présentation générale du vêtement (confort, chaleur, esthétique) : 20 %
- ✓ Analyse de l'imperméabilité : 20 %
- ✓ Respect des couleurs souhaitées (visibilité) : 10 %

LOTS N° 2, 3 et 4 : VETEMENTS DE TRAVAIL, DE CUISINE ET SPORTIFS

(Analyse des échantillons) :

- ✓ Conformité de la qualité des tissus par rapport aux critères de la première phase d'analyse : 50 %
- ✓ Présentation générale du vêtement (coupe, confort, chaleur, esthétique) : 30 %
- ✓ Caractère innovant et fonctionnel : 20 %

LOTS N° 5 et 6 : CHAUSSURES DE SECURITES, BOTTES ET CHAUSSURES ALIMENTAIRES

(Analyse des échantillons) :

- ✓ confort, souplesse : 30 %
- ✓ protection (coquille, semelle ...) : 30 %
- ✓ semelle intérieure (anti transpirant), semelle extérieure : 20 %
- ✓ imperméabilité, étanchéité : 20 %

LOT N° 7 : E.P.I. (Analyse des échantillons) :

- ✓ caractère innovant, respect du pictogramme, performances en matière de protection individuelle : 50 %
- ✓ dextérité, maniabilité, facilité d'utilisation, confort : 50 %

Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au présent CCP,
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé (toutes les lignes du bordereau des prix doivent être renseignées).
- les candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.

Renseignements :

- D'ordre administratif **Service des Affaires Générales et Juridiques – Secteur Commande publique**
Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28 Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

D'ordre technique : M. VARNEVILLE

Tél. 02 32 82 22 00 06 32 63 11 20 Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

- **Langue utilisée** : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- **Unité monétaire** : Le marché sera conclu en Euros.

Date d'envoi du présent avis : le 29 août 2018